L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS

MERCREDI 11 DECEMBRE 1878

## NOUVELLES TAXES POSTALES

Le *Journal officiel* du 19 publie deux décrets, en date du 16 courant, rendant applicables à partir du 1er mai prochain les taxes postales établies par la loi du 6 avril courant, et les taxes télégraphiques établies par la loi du 21 mars dernier.

Un autre décret du même jour fixe ainsi les taxes à percevoir par l'administration des postes, pour l'affranchissement des lettres ordinaires expédiées de la France, de l'Algérie et des bureaux de postes français établis en Turquie, en Egypte, à Tunis et à Tanger, à destination des pays ci-dessous mentionnés:

1° A raison de 25 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport à toute l'Europe et aux pays suivants: Russie d'Asie, Turquie d'Asie, Egypte y compris la Nubie et le Soudan, Madère et Açores, Maroc, Perse (voie de Russie ou de Turquie,) Colonies et établissements espagnols de la côte septentrionale d'Afrique, Tunis, Tripoli de Barbarie, enfin, en Chine, villes de Kalgan, Pékin, Tien-Tsin et Urga (voie de Russie).

2° A raison de 35 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport aux pays suivants: Etats-Unis de l'Amérique du Nord; Brésil; République Argentine; Japon; Chine (voie de Marseille ou de Brindisi); Perse (voie du Golfe Persique); colonies et établissements d'outre-mer français, danois, espagnols, hollandais et portugais; Inde britannique (comprenant l'Hindoustan, la Birmanie britannique, Aden et les établissements de poste indiens de Bagdad et de Bassorah (Turquie d'Asie) de Guadur à Béloutchistan), de Mandalay (Birmanie), et Mascate (Arabie) et de Zanzibar; colonies ou établissements britanniques de Ceylan, du détroit de Malacca, de Labuan, de Hong-Kong, de Maurice et dépendances, des Bermudes, de la Guyane, de la Jamaïque et de la Trinité; enfin, villes de l'Afghanistan, de l'Etat de Cachemire et du Thibet, avec lesquelles des correspondances peuvent être échangées par la voie de l'Inde britannique.

Les lettres non affranchies passeront le double.

Les taxes pour les lettres envoyées par les bureaux dont il s'agit en France, en Algérie, seront respectivement les mêmes que celles perçues en France pour lettres aux destinations dont l'énumération précède.

Le décret est également exécutoire à partir du 1er mai prochain.

Bureau de la compagnie Levee Steam Cotton Press. — Nlle-Orléans, 5 décembre 1878.—A une élection tenue le 18 novembre par les actionnaires de cette compagnie, les membres dont les noms suivent ont été dûment élus directeurs pour le service de l'année prochaine:

L. B. STOCKMEYER,
ALFRED BADER,
E. GALLY,
JAMES A. LUSK,
E. M. O'BRIEN,
RAOUL JUMONVILLE,
J. C. DENIS.

A une réunion du Bureau des Directeurs, tenue subséquemment, J. C. Denis a été à l'unanimité réélu président, et Wm. S. M. Sevey secrétaire.
6déc—3t

Association d'assurance de la Nouvelle-Orléans—Bureau No 102, rue du Canal. Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1878.—Avis est par le présent donné aux actionnaires que l'élection annuelle de douze directeurs, pour l'année 1879, aura lieu, conformément à la Charte, au bureau de l'Association, LUNDI, 23 décembre 1878, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
G. LANAUX, Secrétaire.
8déc—ss 21 déc inc

Banque du Peuple de la Nlle-Orléans—Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1878.—Les actionnaires de cette Banque sont prévenus que l'élection annuelle, suivant l'article 22 de la charte, de neuf directeurs pour le service de l'année prochaine, aura lieu dans la salle de la banque LUNDI 16 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures du soir.
N. LANDRY, Caissier.
6 déc—au 16

Banque du Sud.—Nouvelle-Orléans, 27 novembre 1878.—L'élection des Directeurs de cette banque pour le service de l'année suivante aura lieu dans les bureaux de la banque, de midi à 1 heure, le 11 décembre 1878.
J. [illegible], Caissier.
27 nov—jusq date

## Contribuables délinquants pour les taxes de 1878.

Département des finances.

HOTEL DE VILLE.
Nlle-Orléans, 30 novembre 1878.

TOUTES les taxes de ville non payées pour 1878 sont exigibles le 31 mars 1878, et les délinquants sont par la présente respectueusement prévenus que le 15 décembre prochain l'intérêt au taux de 10 0/0 par an sera exigé à partir du 1er avril 1878, ensemble avec le prix de l'annonce et les frais de commis.
ALF. M. MAAOSON, Administrateur.
1erdéc—jusq 15

## LOTERIE DE LA HAVANE.
## TIRAGE EXTRAORDINAIRE
Le 24 décembre 1878!!!

15,000 billets seulement!!!

1 Lot de $500,000
[illegible]

10nov—1m—D Mar J — 47 rue de Chartres, (Au premier).

## M. KURTZ,
CONFISEUR,
Encoignure Canal et Carondelet.

AYANT fermé son salon de restaurant pour cause de réparation, prévient sa clientèle et le public en général qu'il en fera la réouverture le dimanche 29 novembre courant, comme par le passé, à fournir pour bals, mariages, soirées et réceptions de tous genres ce que le marché offre de mieux. Le service se fera à domicile.
22nov—1m

## Malakoff Bitters,
PATENTÉ EN 1866.

Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, de 1868, 1870 et 1871.

## ALPH. WALZ,
Seul Propriétaire et Fabricant

28........RUE CONTI........28

Ce Cordial, agréable et très stomachique, est le [illegible] [illegible]

## Argent à prêter

SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, fusils, pianos et toute espèce de meubles en [illegible]
Bureau de prêts de HART, Au No 43 de la rue Baronne, MAURICE J. HART.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le 8 Déc. 1878.
[illegible]

---

## SPECTACLES, BALS, &c.

### ACADÉMIE DE MUSIQUE,
DE BIDWELL.

Dernière semaine. Le comédien irlandais populaire
JOSEPH MURPHY,

Dimanche, Lundi, Mardi et Mercredi soirs. Aussi Matinée Mercredi, décembre 8, 9 10 et 11.
Le Grand drame de Murphy: HELP.
JEUDI, 12 décembre—A la demande générale seule fois—MAUM CREE.
VENDREDI, 13 décembre—Bénéfice d'adieu de JOSEPH MURPHY.
Représentation de son nouveau drame Irlandais par Marsden, SHAUN RHUE, qui sera redonné à la matinée du SAMEDI ainsi que le soir.
DIMANCHE 15 décembre—NICK ROBERTS HUMPTY-DUMPTY, la troupe la plus grande et la plus complète de ce pays.
8 déc—

Attention! Attention!

LE PHONOGRAPHE ou MACHINE PARLANTE EST ARRIVÉ.

C'est la dernière, la plus grande et l'unique machine parfaite ambulante. 11déc—6t

### PALACE HALL,
185 RUE DU CANAL.

La huitième merveille du monde—ou l'Horloge de Engle—sera exhibée au public pour une courte saison, commençant le MARDI, 10 DÉCEMBRE.

Cette célèbre horloge ne doit pas être confondue avec l'horloge de Strasbourg. Le mécanisme en est bien plus compliqué et elle lui est supérieure sous tous les rapports. Reconnu par toute l'Europe et l'Amérique comme la plus SCIENTIFIQUE ET MERVEILLEUSE qui soit dans le monde.
Les portes seront ouvertes de 9 heures du matin à 10 heures du soir.
Entrée, pour grandes personnes 25 cents.—Enfants, au-dessous de douze ans, 15 cents.
10déc—1m

### L'UNION FRANÇAISE.

Bureau, rue St-Louis No 9.

Le Conseil de Direction croit devoir rappeler à MM. les planteurs, chefs d'ateliers ou d'établissements, que les demandes de travailleurs, ouvriers ou employés français, sont l'objet de sa sollicitude spéciale.

Par ordre du Conseil de Direction,
H. SALOMON, Secrétaire-trésorier.
3 nov—

### LE Dr P. JEGOU

A l'honneur d'annoncer au public et à ses clients qu'il a établi sa résidence rue Villeré 195, entre St-Philippe et Dumaine.
Consultations à la pharmacie de M. Breslin, encoignure Dauphine et St-Pierre, de 1 heure à 3 h. Consultations à son office, rue Villeré 195, de 5 à 7 h. du soir. 4déc—6t

### E. TELLE,
DENTISTE,

est de retour et a repris l'exercice de sa profession. Cabinet, 263 rue du Canal, près la rue des Marais. 24 nov—1m—D&MarJ.

### JOSEPH BAUER,
DENTISTE,

130 - - - Esplanade - - - 130
Près Remparts.
21nov 3m D Ma J

### C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après 14 dôme formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

### Pension privée.

MADAME VEUVE AMÉDÉE GRANGER est préparée à recevoir quelques pensionnaires pour le logement et la table ou pour la table seulement. Références échangées. S'adresser rue Toulouse, coin Royale, au-dessus du magasin Moreau.
24 nov—

### A VENDRE.

A vendre à l'amiable, la MAISON située encoignure Royale et Toulouse, bornée par les rues Royale, Saint Pierre, Chartres, et Toulouse, ainsi que la maison rue Royale No 88, entre Conti et St Louis.
Pour plus amples informations, s'adresser au No 79 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti. 8 déc—6t

### MAISON A LOUER.

Maison à coin des rues Royale et St-Philippe, contenant sept chambres, une cuisine, une chambre à bain, grenier, gaz et toutes les améliorations modernes. La maison vient d'être réparée et restaurée à nouveau et se trouve en excellent état. Elle sera cédée pour $25 par mois à un bon locataire qui paye exactement.
S'adresser à T. DANZIGER'S SON, 157 rue du Canal.
10nov—

### MAGASIN A LOUER.

UN MAGASIN, rue Royale No 230, à une porte de la rue St. Philippe, avec les étagères, les vitrines, les comptoirs, installations de gaz complètes et en excellent état de réparation.
Loyer $25 par mois.
S'adresser à T. DANZIGER'S SON, Rue du Canal, 157.
10 nov—

### MAGASIN A LOUER.

Magasin à l'encoignure Royale et St-Philippe, avec comptoirs, étagères vitrines et installations complètes pour le gaz et magasin en bon état.
Loyer $50 par mois.
S'adresser à T. DANZIGER'S SONS, 157 Canal.
10nov—

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, $2.50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, $4.00.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. [illegible]
17 [illegible]

### P. SAMORINI,

A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il a transféré son magasin de chaussures pour dames, hommes et enfants du No 94 de la rue Royale, au No 54 de la même rue. Il profite de cette occasion pour remercier sa nombreuse clientèle du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour et en sollicite la continuation.
10 nov—1m

Charbons! Charbons!

Charbon - - Pittsburg - - Charbon.

### W. G. COYLE & CO.
25........CARONDELET........25
COIN GRAVIER.

CHARBON PITTSBURG ET CANNEL DE LA VIRGINIE.

Anthracite par baril, [illegible]
Livré aux plus bas prix du marché.
28 Nov—3m

### Avis spécial.
Bureau du charbon St. Bernard.

Nouvelle-Orléans, 16 Septembre 1878.

JUSQU'A nouvel ordre nous vendrons nos charbons aux prix suivants:
Le charbon Pittsburg, 45c. le baril,
Le charbon [illegible] 30c. le baril.
Livré à domicile.
W. S. CAMPBELL, Agent.
16 sept—

CHARBON. CHARBON.

### Hy. J. Montagnet,
Marchand de charbons
PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

COMMANDES des Habitations, Fabriques, Steamers et Familles, remplies avec célérité.
Chantier sur la Levée, près de l'Abattoir du Ferry [illegible]
Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits.

[illegible]

Mme RAPHO,
20........[illegible]........20

INFORME sa clientèle et le public en général qu'elle arrive de France où elle a fait achat [illegible] Robes de baptême, Costumes de Piqué pour enfants, chemises et [illegible] lingerie, etc., qu'elle vendra à des prix modérés. Elle s'occupera comme par le passé du nettoyage des gants ainsi que de broderie.
1erdéc—1m—D Ma J

---

# LE PALAIS —DES— MEUBLES —DE— JOS. B. HUBBARD

Coin Remparts et Perdido

## A L'ENSEIGNE DE L'AIGLE D'OR,

Etabli en 1840,

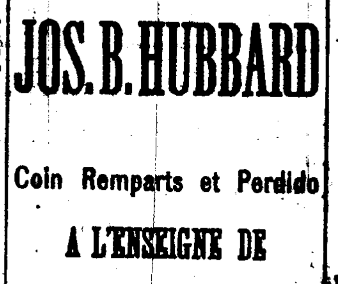

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de

MEUBLES DE SALON,

de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, ébène, avec dorures, avec ou sans marquetterie, qui aient jamais été offerts sur ce marché

ET A DES PRIX

## TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI REDUITS.

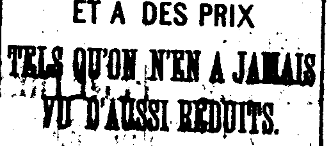

Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon de luxe, couverts ou non couverts, au choix de l'acquéreur, et afin qu'il se décide selon son goût.

Grand assortiment de

## Soies écrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, étoffes en crin.

Matériaux tous de choix et travail garanti.

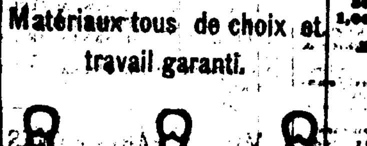

Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés brevetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.

## Grand choix de GLACES du dernier genre.

Porte-Chapeaux, sideboards, Canapés pour chambre à coucher, lits à ressorts, matelas, Plumes, etc, etc.

—AUSSI—

Un grand stock de meubles simples et unis pour la ville et la campagne à

TRÈS BAS PRIX.

Le public est invité à venir examiner mon stock et à s'assurer de mes prix.

VENEZ TOUS.

JOS. B. HUBBARD,
129 S. RAMPART, coin PERDIDO.
27 nov—

---

## L.S.L.

"THE OLD RELIABLE."

DANS SA DIXIÈME ANNÉE Payant $40,000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

# UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

## GRANDE CHANCE
—POUR—
## UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

## LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

LE MARDI, 14 JANV.. 1879.

## LE GRAND TIRAGE MENSUEL
## De la Loterie à $2.
CLASSE A.

## GROS LOT: $30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINÉE DU MARDI, 14 JANV. 1879.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

## Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | $30,000, soit | $30,000 |
| 1 Lot de | 10,000 | 10,000 |
| 1 Lot de | 5,000 | 5,000 |
| 2 Lots de | 2,500 | 5,000 |
| 5 Lots de | 1,000 | 5,000 |
| 20 Lots de | 500 | 10,000 |
| 100 Lots de | 100 | 10,000 |
| 200 Lots de | 50 | 10,000 |
| 500 Lots de | 20 | 10,000 |
| 1,000 Lots de | 10 | 10,000 |

PRIX D'APPROXIMATION:

| | |
|---|---|
| 9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf autres numéros du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit | 2,700 |
| 9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf autres numéros du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit | 1,800 |
| 9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf autres numéros du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit | 900 |
| 1,857 Lots se montant à | $110,400 |

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du Mardi 14 Janvier 1879. TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les États, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et des émoluments raisonnables, accompagnés les détails qui doivent être adressés à

M. A. DAUPHIN, Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

Toute lettre sans réponse signifie un refus.

---

# AVIS AUX COMMERÇANTS
## DE LA
# VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

La maison C. JAUBERT & CO., 20 rue de CHARTRES, près Canal, reçoit en ce moment un IMMENSE STOCK DE DRY GOODS, acheté aux dernières grandes ventes d'encan de New-York, qui sera vendu à un prix DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE.

L'assortiment est des plus variés et des plus nouveaux de la saison.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SERA APPORTÉE AUX ORDRES DE LA CAMPAGNE

ESCOMPTE LIBÉRAL AUX ACHETEURS POUR DU COMPTANT OU A COURT TERME.

19nov—1m

MAGASIN DE MUSIQUE DE

# GRUNEWALD,

Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde, QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE

## PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,

PIANOS DONT PLUS DE 67,000

ont été faits et se vendent. C'est le nombre le plus considérable qu'ait atteint une maison quelconque, ce qui démontre clairement LA POPULARITE DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS. [illegible] véritables PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement, de la fabrique. [illegible] GRUNEWALD [illegible]

NOS STEINWAY "DOUBLE VICTORIAS," qui excellent TOUS LES AUTRES, pour la vente des pianos si recherchés, de KNABE, HAINES ET FISHER,—qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant.

ORGUES des meilleures maisons.—Importation de tout ce qui se rattache à la musique.

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.

S'adresser à Louis Grunewald, Au Grunewald Hall, No 14 à 22 de la rue Baronne.

# H. J. RIVET,
## PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters, 56 rue de Chartres et 26 rue Bienville, Nlle-Orléans.
17 mai 78.—1 an.

## PHARMACIE DUCONGÉ,
20........RUE DE CHARTRES........20
NOUVELLE-ORLÉANS.

## A. CARROUCHÉ,
SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie un assortiment complet de MÉDICAMENTS PATENTÉS FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments nouveaux dont nous donnons l'énumération complète dans une autre colonne. Le soussigné sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Willson's Dysentery Remedy.
1er sept.—1 an.

Institutions! Institutions!

### LEÇONS D'ESPAGNOL.

MLLE HELEN DE MIRANDA donne des leçons d'Espagnol à domicile ou chez elle, rue Magazine No 518. 29 nov—15t

### INSTITUTION.
Columbian Educational et Kindergarten Institute.

198 rue de l'Esplanade, entre Rempart et Bourgogne.

Autrefois institution d'AQUIN. Nouvellement sous la direction de Mlle H. Fitzgerald.—Ouverture le 9 septembre 1878.

CETTE institution embrasse dans son système d'éducation toutes les branches d'un cours complet tant en anglais qu'en français depuis les classes primaires et Kindergarten jusqu'aux plus hautes langues, il en est de même de l'allemand et des [illegible].

Le nouveau local est tout ce que l'on peut désirer de mieux; les batisses sont spacieuses et aérées, conviennent parfaitement aux besoins d'un externat et d'un pensionnat; les appartements étant larges et distribués d'une façon confortable, la cour et les galeries sont vastes et suffisent amplement aux jeux et à l'exercice des élèves.

L'enseignement de la musique reçoit une attention toute particulière; on consacre beaucoup de temps à l'étude et on s'efforce à cultiver chez l'élève le goût et l'amour de l'art et de lui donner une exécution brillante.
Conditions modérées. 21 nov—1m

### INSTITUT LOCQUET LE ROY,
Nlle-Orléans, rue du Camp 280,

CETTE INSTITUTION sera ouverte LUNDI 25 novembre 1878, sous les auspices de Mlle Moise, fille du Dr. E. Warren Moise, succédant à Mme Locquet Leroy, dont elles ont acheté la bonne clientèle et le droit de diriger l'institut sous son ancien nom. Aucun changement ne sera fait dans la conduite et l'administration de l'école, ni dans les professeurs, si ce n'est dans le cas où les maîtresses elles-mêmes de l'établissement ne voudraient y jouer un rôle actif. [illegible]

Conformément à ce qui précède, Mme Locquet Le Roy annonce à ses amis et au public la confiance qu'elle a dans les demoiselles qui lui succèdent et sous tous les rapports à la hauteur de la grave charge qu'elles assument. Elle assure, en outre, ses amis qu'elle prêtera toute l'assistance morale qu'elle pourra par sa présence quotidienne dans les salles d'école en une capacité quelconque pour la continuation du succès de l'institution.
17 nov au 31 déc

### Institut St-Louis,
POUR JEUNES FILLES,

Dirigé par Mme E. H. MATTHEY,

Rue Dauphine No 275, entre Ursulines et Hôpital.
23août—3mss15déc JDM

Les Matelas bordés de cordes,

### PATENTE DONAHOE,

Sont reconnus comme les plus propres, les mieux faits, les moins chers et durant le plus.

GRAND assortiment toujours prêt à être livré. Aussi, toiles à matelas confectionnées avec bordures en cordes de toutes grandeurs et qualités, à bas prix.

Le public est invité à venir examiner ces articles que je me ferai un plaisir de lui exhiber, soit que l'on désire ou non acheter.

Réparation de toute espèce de matelas.

Fabrique et salle de vente, 44 rue de Chartres, encoignure. No 5 St-Anne.

J. J. DONAHOE, Propriétaire du brevet.
13 nov—1an—D Mar J

## JOS. BRANDNER,
Marchand—Tailleur,
34........RUE BOURBON........34

A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRS et étoffes à gilets.
3 nov—3m

BUREAU DE PRETS.

## OTTO SCHWANER,
17........RUE BARONNE........17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.
30 jan—1an

## Bisulfite de Chaux
—DE—
1851 — BONNABEL — 1878

LE seul agent antiseptique défécant et décolorant parfait, pour le jus de cannes. Il est employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre en grain ferme et peu de mélasse. Vingt-sept ans d'un succès complet en prouvent la supériorité.
H. BONNABEL,
Au No 27 de la rue North Peters, entre les rues Douane et Bienville. 17 oct—2m

## FOURNEAU
ROBERT H. LEE.

CE FOURNEAU DE CUISINE VIENT D'ÊTRE mis sur le marché de la Nlle-Orléans. Il est fait en Géorgie, et en le présente au public comme étant l'égal des meilleurs fourneaux actuellement ici. L'assertion est accompagnée d'une garantie pleine et entière. Le fourneau est offert, à VINGT POUR CENT DE MOINS que les prix des autres articles.

JAMES H. REYNOLDS,
Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeur,
Plombier, poseur de tuyaux de gaz et de machine à vapeur, fournisseur de cuisine.
90........Rue Baronne........90
Entre les rues Union et Perdido.
1er mai—1 an — NLLE-ORLEANS, LNE.

État de situation

DE LA

### BANQUE NATIONALE D'ÉTAT
A la Nouvelle-Orléans,

A la clôture des affaires, samedi, 30 Novembre 1878.

RESSOURCES.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $1,246,804 06 |
| Bons des Etats-Unis | | 50,000 00 |
| Autres bons et sécurités | | 10,111 50 |
| Banquiers | | 20,000 00 |
| Autres biens fonciers | | 50,000 00 |
| Cinq pour cent fonds de rachat | | 2,250 00 |
| Autres valeurs au comptant | | 147,179 85 |
| Dépenses courantes payées | | 29,648 62 |
| Dû par des agents de réserve approuvés | $152,926 96 | |
| Dû par des banques et des banquiers | 119,128 48 | |
| Comptant | 651,263 22 | |
| | | 923,318 90 |
| Total | | $2,479,312 90 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital social | | $425,000 00 |
| Fonds de surplus | | 85,000 00 |
| Autres profits non divisés | | 180,365 92 |
| Circulation | | 45,000 00 |
| Dividendes non payés | | 11,910 88 |
| Dû aux déposants | $1,560,070 66 | |
| Dû aux banques et banquiers | 171,945 37 | |
| | | 1,732,015 99 |
| Total | | $2,479,312 90 |

Change acheté et vendu sur la Californie.
Change vendu sur la Joint Stock Bank de Londres et A. & M. Heine, Paris.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

### BANQUE DE NEVADA
de San Francisco.

Agence de New York, Wall St. 62.

Capital payé........$10,000,000 en or
Surplus, (en bons des Etats-Unis........3,500,000 en or

C. T. CHRISTENSEN, GEORGE L. BRANDER, } Agents.

Emet des traites commerciales et des lettres de crédit pour les voyageurs, bonnes pour toutes les parties du monde. Tire sur l'étranger et l'intérieur et fait des transferts d'argent par le télégraphe et le câble. Donne une attention spéciale à toute monnaie d'or et d'argent, et aux espèces et aux collections et garanties en Californie; et arrange à payer des dividendes sur telles garanties collatérales aux termes échus.

BANQUIERS:

Londres—SMITH, PAYNE & SMITHS.
Londres—UNION BANK OF LONDON.
New York—The BANK OF NEW YORK, N. B. A.
Nouvelle-Orléans — The STATE NATIONAL BANK.

Des lettres de commerce et de crédit pour voyageurs seront émises par la Banque Nationale d'Etat par l'intermédiaire de la Banque de Nevada de San Francisco, à New York.
3 déc—1 an

### CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS MENSUEL.—NOVEMBRE 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

| | |
|---|---|
| Aubert (François) | Fonlbonne |
| Armand (Pierre Auguste) | Fabo (Evina) |
| Aimé | Greenman (Pierre) |
| Adam (Jacques) | Gustenberg Toussaint (Manuel) |
| Bessy (Charles) | Gerardi (Mme fme Gerdin) |
| Besnou (Emile Jean Marie) | Hemant (Joseph) |
| Bonaventure dit Robert Dolbeau | Joubert (Casimir) |
| Baffoué (Paul Jules) | Lefort (Gustave) |
| Burnet (Jean Marie) | Lefevre (Paul) |
| Boston (Gaston) | Lamarche (Jean Marie) |
| Braquet (Eugène) | Lebert (Pierre Jacques) |
| Barthe (Jean) | Leandrini (Louis) |
| Chevris (François) | Lacombe Me |
| Coulon (Pierre) | Lefourneur (Pierre Adolphe) |
| Cardinal (Pierre Abraham) | Marienaburn |
| Cuquet (Alexandre dit Colomnet (Edouard et Louis) | Mopp; Meliver |
| Chauman (Emma Vve Lescellier) | Mival (Antoine et Joe Arnaud) |
| Clermont (René) | Martin (André) |
| Chappuis (Joseph) | Pelrier (Auguste) |
| Chaudesanne (Marie fme Gerau) | Pelsson (Julien) |
| Durand (Edouard) | Pascarieux (Angèle) |
| Duboux (Théodose) | Sautier (Gaston) |
| Dumas (Mr) | Schmegg (Charles Germain) |
| Duflang (Bertrand) | Teulon (Timothée) |
| Etievent (Jean Marie Louis) | Tanguy (Jean Marie) |
| | Thomas (Étienne Louis) |
| | Vidal (Charles) |
| | Vigneville (Jean Marie) |

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès, et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Gérant du Consulat,
LEON BELLAGUET.
29 nov—1m

LEON QUEYROUZE — OSCAR BOIS

### QUEYROUZE & BOIS
Marchands en gros de GROCERIES, VINS, LIQUEURS, —ET— Ventes sur consignation de Produits de l'Ouest
Aux magasins bien connus, Coin Vieille-Levée et Bienville,
16juil 78—1 an. Nlle Orléans.

---

## VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

### AVIS JUDICIAIRES.

DANS L'AFFAIRE DE L'ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES PLANTEURS DE LA LOUISIANE.

COUR DE CIRCUIT DES E. U. POUR LE CINQUIÈME CIRCUIT ET DISTRICT DE LA LOUISIANE —DOSSIER No 8014.

VENTES DE RECEVEURS DE SUPERBES SUCRERIES, TERRES BOISÉES, BANCS DE COQUILLES, SITES POUR ORANGERIES, ETC., DANS LES PAROISSES DE ST-CHARLES, LAFOURCHE, JEFFERSON ET ST-TAMMANY, LNE., ET TRENTE-QUATRE BEAUX ILETS DANS LES TROISIÈME ET SIXIÈME DISTRICTS DE LA NLLE ORLÉANS.

LE TOUT SANS RÉSERVE A DES CONDITIONS FACILES ET LONG CRÉDIT.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur,—Bureaux No 31, de la rue du Camp.—LE LUNDI, 30 décembre 1878 à midi à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans la ville de la Nlle Orléans, il sera vendu, aux enchères publiques, en vertu d'un décret de l'hon. E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis, Cinquième Circuit et District de la Louisiane, signé le 10 juillet 1878, et d'un ordre supplémentaire daté du 13 novembre 1878, et rendu dans l'affaire de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, dossier No 8014, la propriété décrite qui suit, savoir:

Dans la Paroisse St Charles:

1.—La HOME PLACE, une des plus riches sucreries de la Louisiane, située dans la paroisse St Charles, à environ vingt quatre milles au-dessus de la ville de la Nlle-Orléans, près du chemin de fer de la Nlle-Orléans et Texas, mesurant 15 arpents de face au fleuve Mississippi, rive droite, sur une profondeur moyenne d'environ 65 arpents, plus ou moins; sa ligne supérieure formant la limite inférieure de Hahnville, et la ligne inférieure étant immédiatement au dessus et joignant la propriété de la paroisse sur laquelle est située la maison de cour, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui sont dessus, comprenant en partie de

UNE MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES FORTEMENT CONSTRUITE ET CONVENABLEMENT ARRANGÉE, rez-de-chaussée et étage supérieur, mesurant 63 pieds sur 32, grandes galeries tout autour, en haut et en bas, faisant une dimension totale de 85 pieds sur 54. Elle contient sept chambres au rez-de-chaussée, pavées en carreaux de marbre blanc et noir, et huit appartements en haut.

La principale résidence est flanquée de chaque côté, et à une courte distance, de deux confortables cottages en bois, dont l'un contient trois chambres et un cabinet, et l'autre deux chambres et un cabinet.

A environ vingt yardes de la maison est une autre maison substantielle en briques, contenant quatre chambres et diverses dépendances et convenances. Les terrains entourant la maison ont été toujours tenus dans un excellent état de culture et sont considérés comme étant parmi les plus beaux de la Louisiane. Avec quelques frais comparativement faibles on pourrait leur rendre leur attrait et leur beauté d'autrefois.

UN JARDIN d'amples dimensions entre le fleuve et la maison, orné de plantes les plus rares, planté d'arbres et d'arbustes, dont beaucoup sont des merveilles de beauté et de dimensions et d'arbres fruitiers, tels qu'orangers, citronniers, oliviers et d'arbres d'ornement sur la façade et en arrière un parterre de plusieurs arpents, entrecoupé de bosquets de magnolias, de chênes, pacaniers et autres arbres — spécimens indigènes et exotiques rares—rendant la propriété extraordinairement pittoresque et précieuse pour une résidence.

UNE SUCRERIE BATIE EN BRIQUES avec un équipage de six chaudières ouvertes.
Une bonne machine à vapeur et des bouilloires.
Un bon moulin à sucre, un cane Carrier, et toutes les dépendances ordinaires de bâtisses pour les réfrigérateurs etc.
Une grande et commode purgerie de plus de 300 boucauts de capacité.
Un brûleur de bagasse.
Un grand hangar pour la canne, 80 pieds sur 80.
Un bon magasin à maïs, 70 pieds sur 50.
Une grande écurie contenant 48 mangeoires.
Un atelier de forgeron.
Camps pour travailleurs, deux bâtisses de six chambres chacune, et cinq de deux chambres chacune.
27 bonnes mules.
7 charrettes pour cannes, 3 petites charrettes.

Et un grand stock de charrues, fluxes, sabots, herses, coutures et autres instruments d'agriculture. La récolte de l'année actuelle consiste en 40 arpents de cannes de plant de 120 arpents de cannes de première année et 55 arpents de souches de seconde année, qui pourront fournir une quantité suffisante de plants de canne pour planter 120 arpents le reste de la récolte est réservé par les receveurs et il sera enlevé par eux dans un délai raisonnable après la vente. Aussi l'usage des mules de la sucrerie, des charrues, etc., jusqu'à ce que la récolte soit complète et prête à être envoyée au marché. On compte livrer possession vers le 1er janvier 1879 et plus tôt si c'est possible.

2.—UNE AUTRE SUCRERIE DE VALEUR ET ÉTENDUE DE TERRE, située dans la paroisse St Charles, Lne, à environ vingt cinq milles au-dessus de la Nlle Orléans, mesurant 6 arpents 3/4 de face au Mississippi, rive droite, sur 40 arpents plus ou moins de profondeur et bornée à la ligne inférieure par la ligne d'Hahnville, qui la sépare de la plantation Home Place. Il n'y a pas d'autres améliorations sur la terre ci-dessus décrite que des barrières et 52 arpents de très beaux plants de canne, ce qui est réservé avec le privilège de les enlever par les vendeurs dans un délai raisonnable après la vente. Toutes les souches seront la propriété de l'acheteur.

Dans la Paroisse Lafourche.

3.—CETTE GRANDE PROPRIÉTÉ DE VALEUR CONNUE COMME LA VACHERIE PLANTATION, située dans la paroisse Lafourche, Louisiane, à peu près à six milles de Lockport, et mesurant environ 2 lieues de front sur le Bayou Vacherie et s'étendant en profondeur environ 3 lieues plus ou moins. Cette terre est bornée d'un côté, en partie par de petits morceaux de terre et de grands coteaux de coquilles connus sous le nom de "Temple", et du "Temple" à la ligne de derrière, par le Bayou des Allemands, et de l'autre côté par une ligne aboutissant au milieu d'un marais connu comme la "Prairie du Petit Bois". La terre contient 34,000 acres plus ou moins. Le dite plantation est divisée en deux portions inégales et irrégulières par un morceau de terre par lequel passe le canal de la Compagnie du canal Barataria et Lafourche.

Les améliorations qui se trouvent sur le terrain consistent en partie en deux cottages de résidence, quatre cottages en briques et six en bois, quatre écuries, deux cuisines, une grande sucrerie en briques avec pressoir, contenant machine à vapeur, raffinerie, chaudière à sucre, hangar à cannes, chaudières à bagasse, etc., aussi un moulin à scie avec une machine puissante et une machine à vapeur. Une propriété d'une grande fertilité et d'une productibilité inépuisable.

Dans la Paroisse de Jefferson.

4.—LA PLANTATION "GRANDE TERRE" étant une île connue sous le nom de "Grande Terre" dans le district de Barataria, paroisse Jefferson, située à l'embouchure de la baie Barataria et est bornée par elle d'un côté et par le golfe du Mexique de l'autre. La plantation comprend toute l'île supposée compter 1,200 acres et de laquelle le gouvernement des Etats Unis d'Amérique s'est réservé 132 acres superficiels, plus ou moins, pour le bénéfice de l'armée et sur lesquels est construit le Fort Livingston. Pas d'autres bâtiments ni d'autres améliorations. Comme site pour une grande et magnifique orangerie, ses avantages ne peuvent être surpassés.

Dans la paroisse de St. Tammany.

5.—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant d'un HOTEL situé dans la ville de Madisonville, paroisse St. Tammany, Lne., dans le carré No 2 sur le plan de la dite ville, mesurant 124 pieds de face sur la rue Water, sur une profondeur et une façade de 180 pieds sur la rue Malbery, formant l'angle des deux rues.

Dans la paroisse d'Orléans.

6.—UN CERTAIN CARRÉ DE TERRE désigné par le No 71, Faubourg Washington, Troisième District, Nlle-Orléans, comprenant vingt-quatre lots numérotés de 1 à 24 inclusivement, et mesurant 270 pieds sur chacune des rues Agriculture et Industrie, par 341 pieds sur chacune des rues Barthélemy et Mazant.

7.—TRENTE-TROIS TERRAINS CARRÉS DE CHOIX ÉLEVÉS à Fribourg, Nouvelle Orléans, Sixième District Municipal, désignés sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté du 21 janvier 1871, par les Nos. 13, 14, 19, 20, 21, 22, 27, 28, 29, 30, 31, 34, 35, 36, 37, 38, 43, 44, 45, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 66 et 67, et sont ainsi bornés:

L'îlet No 13 est borné par la propriété de feu le marquis de Foucher sur le côté inférieur, et par les rues Chestnut, Warren et Warsaw.
L'îlet No 14 est borné par les rues Warren, Warsaw, Chestnut et Broadway.
L'îlet No 20 est borné par la propriété de feu le marquis de Foucher, et par les rues Chestnut, Wapping et Warren.
L'îlet No 19 est borné par les rues Broadway, Chestnut, Warren et Wapping.
L'îlet No 21 est borné par la propriété Foucher, les rues Chestnut, Wapping et Wandorf.
L'îlet No 22 est borné par les rues Broadway, Chestnut, Wapping et Wandorf.
L'îlet No 27 est borné par les rues Broadway, Chestnut, Wandorf et Bore.
L'îlet No 28 est borné par la propriété Foucher, les rues Chestnut, Wandorf et Bore.
L'îlet No 29 est borné par la propriété Foucher, et les rues Chestnut, Bore et Sauvé.
L'îlet No 30 est borné par les rues Broadway, Chestnut, Bore et Sauvé.
L'îlet No 31 est borné par les rues Broadway, Pine, Bore et Sauvé.
L'îlet No 34 est borné par les rues Pine, Broadway, Destrehan et Sauvé.
L'îlet No 35 est borné par les rues Broadway, Sauvé, Destrehan et Chestnut.
L'îlet No 36 est borné par les rues Chestnut, Sauvé et Destrehan et la propriété Foucher.
L'îlet No 37 est borné par la propriété Foucher, et les rues Chestnut, Destrehan et Miro.
L'îlet No 38 est borné par les rues Chestnut, Broadway, Destrehan et Miro.
L'îlet No 43 est borné par les rues Broadway, Chestnut, Miro et Gayoso.
L'îlet No 44 est borné par la propriété Foucher, et les rues Chestnut, Miro et Gayoso.
L'îlet No 45 est borné par la propriété Foucher, les rues Claiborne, Gayoso et l'intersection de la rue Canada.
L'îlet ou carré No 50 est borné par les rues Claiborne, Broadway, Pine et Canada.
L'îlet ou carré No 51 est borné par les rues Claiborne, Canada, Chestnut et Broadway.
L'îlet No 52 est borné par la propriété Foucher, et les rues Chestnut, Claiborne et Yasoo.
Le carré ou îlet No 51 1/2 est borné par les rues Claiborne, Yasoo, Broadway et Chestnut.
L'îlet No 53 est borné par la propriété Foucher, et les rues Chestnut, Mobile et Yasoo.
L'îlet No 54 est borné par les rues Yasoo, Mobile, Chestnut et Broadway.
L'îlet No 55 est borné par les rues Claiborne, Mobile, Pine et Broadway.
L'îlet No 60 est borné par la propriété Foucher et les rues Chestnut, Mobile et Chacta.
L'îlet No 59 est borné par les rues Chestnut, Broadway, Mobile et Chacta.
L'îlet No 58 est borné par les rues Broadway, Pine, Mobile et Chacta.
L'îlet No 61 est borné par la propriété Foucher, la rue Chestnut, l'Avenue Broad et la rue Chacta.
L'îlet No 62 est borné par la rue Chestnut, l'Avenue Broadway et les rues Chacta et Otalti.
L'îlet No 63 est borné par l'Avenue Broadway et les rues Chacta, Otalti et Pine.
Le carré ou îlet No 66 est borné par l'Avenue Broad, la rue Otalti, l'Avenue Broadway et la rue Pine.
L'îlet No 67 est borné par l'Avenue Broadway, la rue Otalti et l'Avenue Broad.

Le tout convient admirablement à des laitiers et à des jardiniers. La terre est élevée et bien desséchée. Le tout sera vendu en quantités au gré des acheteurs. Pour les dimensions spécifiques, voir le plan.

Termes et conditions.—POUR LES TERRES AMÉLIORÉES, la moitié comptant; le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets de ces acquéreurs, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, portant intérêt à raison de 8 pour cent, du jour de la vente à parfait paiement, et les clauses habituelles de 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès pour le recouvrement des montants des billets. Les bâtisses devront être assurées et les polices devront [illegible] aux vendeurs.

Pour les terres non améliorées—un quart comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets des acquéreurs garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés, portant intérêt avec les clauses habituelles de cinq pour cent (intérêt) à partir du jour de la vente à l'échéance, et huit pour cent l'an jusqu'à parfait paiement; cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des montants des billets.

Les propriétés seront vendues libres de toute hypothèque, les titres en seront parfaits, et les taxes en auront été payées jusqu'au jour de la vente. Les acquéreurs devront acquitter toutes les taxes qui seront dues après le jour de la vente.

Un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication sera exigé des acquéreurs, au moment de la vente, pour garantir l'exécution des conditions de la vente.

Les dépenses et les actes pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. Tous les autres détails seront donnés à la vente.
29 Nov—29, Nov. 7, 14, 21, 28 Déc.

Belle résidence en briques et en bois, et local bon pour bâtir, Dans les 3e et 4e Districts.

Par consentement des parties, sans limites, pour payer une hypothèque.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureaux No. 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 21 décembre 1878, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu aux enchères publiques, par consentement des parties, pour payer une hypothèque—

1. Cette bonne et solide résidence à 2 étages substantiellement bâtie en briques, désignée par le No. 343, rue de Chartres dans l'îlet borné par les rues Chartres, Esplanade, Paix et Royale, contenant un vestibule et deux salons au rez de chaussée, trois beaux appartements au second et deux au troisième; une maison en briques à deux étages au fond de la cour, citerne, etc.

2. Le grand et beau lot situé sur les Champs-Elysées dans l'îlet borné par cette avenue et les rues Marigny, Goial et St Jean-Baptiste mesurant 40 pieds de face aux Champs Elysées, et 115 pieds de profondeur. Un voisinage charmant pour cette résidence.

3. La belle résidence en bois à 2 étages avec deux lots, jardin de face et de côté, désignée par le No 55 rue St-Mary, 4me district, dans l'îlet borné par les rues St Mary, Félicité, Rousseau et St-Thomas. Voyez le plan à la vente pour les dimensions du terrain.

Conditions, un demi ou un tiers comptant à l'option de l'acheteur, et la balance à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 p. 0/0 par an d'intérêt et 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de poursuite pour le paiement, et la police transférée au vendeur, et l'acheteur assumant en outre du prix d'adjudication les taxes dues en 1877 et 1878. Un dépôt de 10 p. 0/0 sur le prix sera requis au moment de la vente. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur par devant O. Drouet, notaire.
7 déc—

Belle propriété cottage dans le Second District, pour clore la succession de Mme Veuve Michon.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI 14 décembre 1878, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu, aux enchères publiques les biens de Mme Vve P. J. Michon, consistant en propriétés qui suivent à savoir:

1° La belle résidence cottage en bois, désignée par le No 362, rue Ste-Anne, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Roman et Prieur, contenant 4 chambres, hangar, appentis, citernes, etc.

2° Le joli double cottage, désigné par le No 218 rue Miro dans l'îlet borné par les rues Miro, Tonti, Ursulines et St-Philippe, contenant 3 appartements, cuisine et citerne dans chaque tènement.

3° La maison très convenable en bois et à deux étages, désignée par le No 179 rue St-Pierre dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Orléans, Tremé et St Claude. Le premier corps de logis et l'arrière bâtisse contiennent 10 chambres et donnent un gros revenu de location.

CONDITIONS—Un tiers ou une moitié comptant, le reste à 1 ou à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 p 0/0 d'intérêt par an. 5 p. 0/0 pour frais d'avocat—police d'assurance transférée et l'acheteur assumant le payement des taxes dues et exigibles en 1879 en outre du prix d'adjudication.

Les actes de vente devant le notaire désigné par l'encanteur aux frais des acquéreurs.
1erdéc—7 au14déc—

Vente positive pour payer une hypothèque.

Le magasin et la résidence en briques à trois étages, No 69 rue de Chartres et 82 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux, No 31 de la rue du Camp, SAMEDI 21 décembre 1878, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera vendu, aux enchères publiques, du consentement des parties, pour payer une hypothèque—

Ce magasin et maison à trois étages en briques dans le centre de la ville, désigné par le No 69 de la rue de Chartres et 82 du Passage de la Bourse dans l'îlet borné par les rues de Chartres Bienville, Conti et Passage de la Bourse. La propriété entière mesure 26 pieds 1 pouce sur la rue de Chartres et le Passage de la Bourse et 148 pieds, 5 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations rue de Chartres comprennent une bâtisse fortement construite en briques et à trois étages, contenant un magasin au rez de chaussée pour une vente en gros ou en détail et pour fabrique, les étages supérieurs sont bons pour résidence, tout récemment réparés et en bon état. La portion qui fait face au Passage de la Bourse est une maison à un étage et un attique, récemment bâtie en briques, occupée comme fabrique. Loyé annuel $300 par an.

Conditions—L'acheteur assumera le paiement de trois billets datés du 20 mars 1878, payables respectivement à 1, 2 et 3 ans après cette date pour $1375 chacun; portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de leur date jusqu'à paiement final, avec la clause usuelle de 5 0/0 pour frais d'avocat dans le cas où il faudrait exercer des poursuites pour leur collection, et le reste comptant.

Acte de vente par devant le notaire désigné par l'encanteur aux frais de l'acheteur.
1 déc—1, 7, 8, 14, 1, 4.

Un excellent placement.

Dans un des meilleurs quartiers de commerce, en face du marché français—un des magasins d'épiceries de Heneks, au coin des rues Vieille-Levée et St-Philippe.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureau rue du Camp No 31.—SAMEDI, 21 décembre 1878, à midi à la Bourse d'encan St Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique, du consentement des parties—

L'excellent emplacement de commerce situé en face du marché français désigné par le No 243 de la rue Vieille Levée aujourd'hui rue Peters dans l'îlet compris entre les rues Vieille-Levée, Chartres, Dumaine et St-Philippe. Le terrain a 21 pieds 6 lignes de face à la rue Vieille-Levée ou Peters sur 100 pieds de profondeur et 2 pieds 4 lignes de large au fond.

La bâtisse est désignée par le No 243 de la rue Vieille Levée, elle est à étage, en briques, à mansarde, est solide, a cinq bonnes chambres sur le rez de chaussée et deux au-dessus. Elle est louée à bail à M. Henke, l'épicier bien connu, jusqu'au 1er septembre 1880, à raison de $1200 par an. Le loyer doit se payer tous les mois et le locataire doit tenir le magasin en bon état, à ses propres frais. Il n'y a pas de meilleur emplacement de commerce dans ce quartier florissant, et on ne saurait trouver un placement plus avantageux.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers ou la moitié comptant, au gré de l'acquéreur le reste à 1 ou 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance et paiement par l'acquéreur, en outre du montant de l'adjudication, des taxes dues et exigibles en 1879.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant M. Chas. G. Andry, notaire.
21déc—1 7 8 14au21

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de décès d'une distillerie pour la fabrication des liqueurs, sirops, &c., aussi un bon cheval, charrettes, &c.

PAR S. GUINAULT, ENCANTEUR — Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.—LUNDI, 16 décembre 1878, il sera vendu à 11 heures du matin, sur les lieux, rue des Remparts, entre St-Louis et Conti—

Le susdit établissement soit en bloc ou en lots à la convenance des acheteurs.
Conditions—Comptant.
On pourra traiter à l'amiable en s'adressant à l'encanteur avant le jour de la vente.
11déc—

—SANS LIMITE—

Jolie propriété d'encoignure.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 14 décembre 1878, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

UN lot de terre formant encoignure aux rues St. Antoine et St. Claude ou Bons-Enfants, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 64 pieds de face et profondeur à la rue St. Claude. Ensemble une maison double cottage, avec mansarde contenant quatre chambres et une cuisine haute avec quatre chambres; le tout en parfait état, deux citernes, puits, deux latrines, etc., etc. Voir les plans à la Bourse.

L'occupant actuel offre de garder la maison sous un bail d'un an, avec privilège de renouvellement, pour une seconde année à raison de $20 par mois, à l'option de l'acquéreur.

Conditions—$300 comptant. L'acquéreur assumera le paiement d'un billet à un an de $562 50 et des intérêts à 8 pour cent, payable le 2 février 1879 et la balance, si balance il y a, à un crédit d'un an en billets portant 8 pour cent d'intérêts de date.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acheteur, lequel assumera les taxes exigibles en 1879.
4 déc—4, 9 au 14 inclu

PAR HOEY, MACON & O'CONNOR.

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ A L'ENCAN.

La salle de la Parfaite Union avec de grands terrains, Rue des Remparts, Entre les rues Dumaine et St. Philippe, A de longs termes de crédit.

PAR HOEY, MACON & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau rue Carondelet No 11—SAMEDI, 11 janvier 1879, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles rue St-Charles, il sera vendu aux enchères publiques—

Cette magnifique propriété connue comme la salle de la Parfaite Union, située dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St. Philippe, Dumaine, et mesurant en pieds américains 112 pieds de face à la rue des Remparts, et 212 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne inférieure et 142 pieds 8 pouces et 1 ligne en largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un édifice à deux étages, vaste et substantiellement construit, avec une façade ornementale, ayant quelque 15 chambres, salles, vestibules, barreaux, sans compter la grande salle de bal ou de concert, loge, antichambre et réfectoire. Sur le derrière il y a un cottage en briques à 1 étage avec 4 chambres et cabinet avec un hangar couvert en ardoises.

Avec quelques faibles dépenses on pourrait faire de cette propriété l'établissement le plus complet pour une académie ou pour diverses sociétés ou égard à son point central dans une des plus belles parties de cette superbe avenue le véritable cœur du quartier dans la rue du Canal.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un crédit de 1, 2, et 3 ans, avec intérêt à huit pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à paiement final, et avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, notaire.
8déc—15,22,29 déc et 2,4janv.sa11

## VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Bottes, Souliers et Brodequins

PAR VINCENT & CO., aux Nos 62, 64 et 66 de la rue de la Douane—MERCREDI, 11 décembre à 10 heures et demie du matin—
500 caisses de bottes, souliers et brodequins Grand assortiment. 11 déc—

PAR D. E. MORPHY & SON.

Clear et Clear Rib, Epaules, Bacon.

PAR D. E. MORPHY & SON, D. E. Morphy, encanteur, il sera vendu, MERCREDI 11 déc. 1878 à 11 heures du matin, sur la levée au pied de la rue Lafayette, pour clore une consignation reçue par le steamer J. H. Chambers—
27 boîtes Bacon Clear Sides.
7 " " Rib.
Conditions—Comptant. 10 déc 2

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Ameublements de chambre à coucher Victoria, en bois de rose; ameublements de salon, chambres à coucher et salle à manger, en noyer; un piano Chickering, etc.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux, No 46 de la rue Royale—JEUDI, 12 décembre, à 11 heures, il sera vendu, au No 46 rue Royale, entre Douane et Bienville,
Ameublements de chambres à coucher, Victoria, en bois de rose; ameublements de salon, en noyer, sideboards, porte chapeaux, toilettes, lavabos, armoires, lits, matelas, chaises, berceuses, tables à rallonge, sofas, tapis, tables avec dessus de marbre, verrerie, faïence, plaqués, etc.
1 piano droit de Chickering.
1 stove Buck Brilliant, avec ustensiles.
Conditions—comptant. 11 déc—

## Habitations Sucrières.

L'HABITATION SUCRIÈRE "ANTONIA" FAISANT FACE AU FLEUVE MISSISSIPPI, DANS LA PAROISSE OUEST-BATON-ROUGE.

L'HABITATION SUCRIÈRE "OLIVA" FAISANT FACE A LA FAUSSE RIVIÈRE, DANS LA PAROISSE POINTE COUPÉE.

Successions de Magin et Miguel Puig.

Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, Numéros 37,394 et 37,388.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux, No. 46 de la rue Royale.—JEUDI, 9 janvier 1879, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, DANS LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, RUE ROYALE, ENTRE LES RUES CANAL ET DOUANE, en vertu et conformément à deux ordres de l'honorable A. L. Tissot, Juge de la Deuxième Cour de District, de la paroisse d'Orléans, datés le 28 novembre 1878 pour le compte des susdites successions les habitations sucrières ci après décrites, savoir:

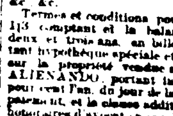

1° La moitié indivise d'une certaine portion de terre ou habitation sucrière située dans la paroisse Ouest-Bâton-Rouge, dans l'Etat de la Louisiane, connue sous le nom de l'habitation sucrière ANTONIA mesurant treize arpents et un quart d'arpent plus ou moins face au fleuve Mississippi, sur une profondeur de quatre-vingts arpents entre lignes parallèles, bornée du côté de la partie supérieure par les terres de Joseph Landry et du côté de la limite inférieure par les terres de Théodore Dereffinberg, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une résidence de famille, 12 cabanes à nègres doubles, maison pour l'économe, écurie, tonnellerie, crib et autres bâtisses, sucrerie et machine à vapeur, et dépendances y appartenant, et toutes les autres bâtisses et améliorations qui y appartiennent, ensemble avec tous les mulets (23 plus ou moins), 1 cheval, buggy, 1 vache et 3 génisses, 25 moutons, 5 charrettes pour 3 mulets, 2 wagons, 1 charrette à bœuf, 3 charrettes à bagasse, charrues, herses, membres de maison, &c., environ 231 arpents de terre en culture, 127 arpents de terre défrichée non cultivable, 50 arpents de souches de première année, 23 arpents de souches de seconde année, assez de cannes pour planter 50 acres maintenant en windrow.

2° Une certaine portion de terre ou habitation sucrière située dans la paroisse de la Pointe Coupée connue sous le nom d'habitation sucrière "OLIVA" faisant face à la Fausse Rivière et mesurant quinze arpents de face à la dite Fausse Rivière sur une profondeur de quatre-vingts arpents et contenant environ dix-huit cents arpents de superficie et bornée sur la limite supérieure par les terres des héritiers de Sidney A. Lacoste et sur la limite inférieure par les terres de feu Vincent Ternant. Ensemble avec toutes les bâtisses le stock, et en réalité tout ce qui s'y trouve dessus maintenant et appartenant à la dite habitation: 21 mulets, plus ou moins, wagons, charrettes, sucrerie avec machine à vapeur, les machineries et les dépendances, une splendide maison de résidence &c.: 25 arpents de cannes en windrow, 40 arpents de souches de première année et 40 arpents souches de seconde année.

Termes et conditions pour l'habitation OLIVA: 1/3 comptant et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de NON ALIENANDO, pour cent l'an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et la clause additionnelle de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des dits billets ou en partie, les bâtisses et machineries devant être tenues assurées par l'acquéreur en un montant que fixeront les parties intéressées et leur en faire le transfert des polices d'assurances, toutes les taxes payables et exigibles dans l'année 1879 seront payées par l'acquéreur en sus du montant de l'adjudication et l'acquéreur sera tenu de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Pour l'habitation ANTONIA: Un quart comptant et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de NON ALIENANDO, portant intérêt à raison de huit pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et la clause additionnelle de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des dits billets, les bâtisses et machineries devant être tenues assurées par l'acquéreur en un montant que fixeront les parties intéressées et leur en faire le transfert des polices d'assurances, toutes les taxes payables et exigibles dans l'année 1879 seront payées par l'acquéreur en sus du montant de l'adjudication, et l'acquéreur sera tenu de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pour l'habitation ANTONIA pardevant James Fahey, N. P., et pour l'habitation OLIVA pardevant Octave De Armas, N. P., aux frais des acquéreurs.
7déc—7, 14, 21, 28, 4, 9 janv

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY,

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878:

| | | |
|---|---|---|
| Fire premiums | $180,751 16 | |
| Marine premiums | 36,729 15 | |
| River premiums | 82,130 50 | |
| | $299,610 81 | |
| Earned premiums, less reinsurance and return premiums | | $228,921 32 |
| Losses paid and estimated, viz: | | |
| Fire losses | $14,221 27 | |
| Marine losses | 14,189 00 | |
| River losses | 40,635 96 | |
| | | 97,239 22 |
| | | $131,672 09 |
| Taxes, expenses discount in lieu of participation, etc. | $59,291 28 | |
| Less rents, salvage, savings, etc. | 21,629 90 | |
| | | 37,661 48 |
| Gross profits | | $94,010 61 |

The company have the following assets:

| | | |
|---|---|---|
| Bills receivable | $39,969 67 | |
| Loans on bonds and mortgage | 44,707 80 | |
| | | $84,686 47 |
| Loans on call | $70,315 25 | |
| Cash | 63,126 62 | |
| | | 133,441 87 |
| City bonds | | 23,117 20 |
| Bank and other stocks | | 59,196 63 |
| Real estate | | 112,176 91 |
| Premiums in course of collection and suspense account | | 38,992 19 |
| | | $506,611 27 |

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT. is cash, be paid on MONDAY, June 10, to the parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

| | |
|---|---|
| Thos. A. Adams, | Jno. F. King, |
| Sam'l B. Newman, | Fred'k Camerden, |
| Sam'l H. Kennedy, | Joseph W. Stone, |
| John Phelps, | George Martin, |
| Adam Thomson, | Alfred Moulton, |
| Henry Abraham, | L. C. Jurey, |
| Victor Meyer, | Edward Nalle, |
| Joseph Bowling, | Geo. W. Sentell, |
| Edw'd J. Gay, | Paul E. Mortimer, |
| Simon Hernsheim, | John V. Moore, |
| Simon Forcheimer, | W. B. Conger, |
| Jos. R. Wolfe, | Henry M. Preston, |
| R. B. Pass, | J. J. Irby, |
| Edw'd Pilsbury, | Reuben C. Rush, |
| 24 mai— | Jno. M. Parker. |

## COMPAGNIE D'ASSURANCE —DES— "FACTORS AND TRADERS,"
37........RUE CARONDELET........37

Actif, 30 avril '78: $1,288,316.14

ED. A. PALFREY, Président.
JNO. CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| John I. Noble, | E. F. Eschelman, |
| John Chaffe, | Wm. C. Black, |
| Richard Milliken, | Charles Chaffe, |
| J. I. Warren, | L. C. Jurey, |
| Samuel Friedlander, | Wm. Hartwell, |
| A. H. Yates, | C. J. Leeds, |
| R. M. Walmsley, | A. T. Janin, |
| A. A. May, | Joseph Bowling, |
| T. Lynn Lyon, | A. M. Bickham, |
| Samuel H. Boyd, | Henry Abraham, |
| Joseph McElroy, | Louis Rush, |
| William J. Behan, | A. Britain |

1er sept—3m G. W. Santall